

PROCÈS-VERBAL DE LA 27^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la vingt-septième (27^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le jeudi 26 septembre 2019, à 11 h 45, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

Les membres suivants du Comité de retraite sont présents, soit :

Mme Mélanie Alain, vice-présidente
Mme Marie-Pierre Beaumont
M. Nicolas Bouchard Martel
M. Luc Brouillette
M. Gilles Dion
M. Frédéric Lebel
M. Yvan Pépin, président
Mme Suzanne Thivierge

M. Martin Latulippe, secrétaire

Sont également présents à titre d'invités :

M. René Roy, actuaire, Trinome conseils
M. Sébastien Chabot, gestionnaire, Placements, Bureau du Fonds commun de placement

Un total de cinquante-quatre (54) participants ont assisté à l'assemblée annuelle. De ce nombre, quarante-trois (43) sont des participants actifs et onze (11) sont des participants à la retraite (non actifs).

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du Comité de retraite, M. Yvan Pépin, propose l'ouverture de la vingt-septième (27^e) assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participants.

Il présente les membres actuels du Comité et rappelle aux participants l'importance d'assister à l'assemblée annuelle pour être au fait de l'administration de leur Régime.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée et il est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la vingt-sixième assemblée annuelle du Régime

Le procès-verbal de la vingt-sixième (26^e) assemblée est adopté à l'unanimité tel que déposé. Il était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport du président du Comité de retraite

Le président résume les faits saillants de l'administration du RREEUL au cours de l'exercice financier 2018, soient :

1. Le Comité s'est réuni à dix reprises au cours de l'année pour le suivi régulier et quelques dossiers particuliers;
2. La performance de la caisse en 2018 est de l'ordre de 1,6 %;
3. L'adoption de la Politique de financement et les travaux de révision de la Politique de placement;
4. La réorganisation du travail au niveau de la structure de gouvernance du Comité de placement;
5. Le nombre de dossiers individuels traités est similaire à celui de l'exercice précédent (744);
6. Les activités de préparation à la retraite.

Le président explique sommairement le fonctionnement d'un régime de retraite en termes de financement et d'évolution de sa maturité.

Le président termine son rapport en remerciant les autres membres du Comité pour leur implication de même que les équipes du Bureau de la retraite et du Fonds commun de placement.

5. Données financières

5.1 Situation financière (évaluation actuarielle)

M. René Roy, actuaire chez Trinome conseils, présente, à titre d'actuaire du RREEUL, l'état de la situation financière en date du 31 décembre 2017 et il explique les objectifs reliés à une évaluation actuarielle.

De l'information sur le coût du service courant et du Fonds de stabilisation est également donnée ainsi que sur les cotisations d'équilibre qui sont versées pour capitaliser le déficit.

5.2 Rendement du Régime

M. Sébastien Chabot, gestionnaire, Placements au Bureau du Fonds commun de placement, fait état de la performance de la caisse en 2018 et au 30 juin 2019.

De l'information sur l'allocation de l'actif par rapport au portefeuille de référence est également donnée, et ce, pour chacun des volets et il explique les effets des nouvelles répartitions retenues pour chaque volet par le Comité de retraite.

5.3 Rapport financier audité

M. Martin Latulippe, à titre de secrétaire du Comité d'audit du RREEUL, présente et commente des extraits du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018.

Il présente également l'évolution, au cours des cinq dernières années, des principaux éléments de l'évolution de l'actif net.

6. **Données démographiques**

Les statistiques démographiques du Régime sont présentées par le secrétaire.

7. **Amendements au Règlement du Régime**

Le secrétaire présente l'amendement n° 24 et indique que deux autres amendements devraient être ratifiés prochainement dont un concernant le moratoire sur les rachats et les ententes de transfert.

8. **Politique de financement et gestion des risques financiers**

Le secrétaire présente les principaux éléments contenus dans la Politique de financement. Les objectifs de financement et les mécanismes de gestion des risques financiers sont présentés.

9. **Indications portées au registre des intérêts**

Le président mentionne que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

10. **Élection de représentants des participants**

Les représentants sont actuellement :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2016-2019
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Frédéric Lebel	2017-2020
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2016-2019
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2017-2020

Les postes actuellement occupés par Mme Mélanie Alain et M. Luc Brouillette doivent faire l'objet d'une élection, car il s'agit de postes comblés par le Comité de retraite en raison de vacances depuis l'assemblée annuelle précédente.

Pour le poste de membre désigné par les participants actifs, une seule candidature est proposée soit Mme Mélanie Alain. Cette dernière accepte la proposition et elle est élue à l'unanimité.

Pour le poste de membre désigné par les participants non actifs, une seule candidature est proposée soit M. Luc Brouillette. Ce dernier accepte la proposition et il est élu à l'unanimité.

À la suite de la procédure, les représentants sont :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2019-2022
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Frédéric Lebel	2017-2020
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2019-2022
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2017-2020

11. Affaires nouvelles

11.1 Cotisations volontaires

Le président explique le principe des cotisations volontaires au Régime de retraite et il rappelle le changement de définition de l'intérêt à créditer sur le solde de cotisations.

Une question est posée sur l'utilisation du solde de cotisations volontaires au moment de la retraite.

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 05.

Le secrétaire du Comité de retraite,

Martin Latulippe

Le 8 janvier 2020